
États financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État de la situation financière.....	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 8 juillet 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État de la situation financière
au 31 mars 2024

		2024				2023
Notes	Fonds général	Fonds de dotation	Autres fonds	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif						
Placements	3	11 596 039	104 986 303	25 073 590	141 655 932	129 431 588
Encaisse		1 930 605	—	111 287	2 041 892	4 784 924
Interfonds – Fonds de dotation		6 782 438*	—	—	—	—
Sommes dues par le Fonds général		—	—	6 494 114*	—	—
Débiteurs		145 038	—	25 293	170 331	946 892
Autres actifs		713 980	—	—	713 980	768 425
		21 168 100	104 986 303	31 704 284	144 582 135	135 931 829
Passif						
Créditeurs et charges à payer		8 741 091	—	7 351	8 748 442	6 915 995
Interfonds – Fonds général		—	6 782 438*	—	—	—
Sommes dues aux Autres fonds		6 494 114*	—	—	—	—
		15 235 205	6 782 438	7 351	8 748 442	6 915 995
Engagements	9					
Soldes de fonds						
Affectations d'origine externe	7 et 8	—	10 099 915	31 696 933	41 796 848	36 292 775
Affectations d'origine interne	7	—	88 103 950	—	88 103 950	84 462 593
Non grevés d'affectations		5 932 895	—	—	5 932 895	8 260 466
		5 932 895	98 203 865	31 696 933	135 833 693	129 015 834
		21 168 100	104 986 303	31 704 284	144 582 135	135 931 829

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2024

	Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Autres fonds		Total	
		2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Dons		3 669 759	4 193 122	949 882	556 581	8 502 185	12 868 410	13 121 826	17 618 113
Legs		500 000	500 000	—	—	11 858 280	2 556 766	12 358 280	3 056 766
Intérêts et dividendes	3	3 242 277	2 672 379	—	—	618 961	497 592	3 861 238	3 169 971
(Perte) gain à l'aliénation de placements	3	(2 458 338)	1 386 575	—	—	397 139	590 797	(2 061 199)	1 977 372
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	3	6 915 847	(3 930 085)	—	—	522 608	(1 512 159)	7 438 455	(5 442 244)
Activités de collecte de fonds	6	2 048 188	1 859 140	—	—	237 527	190 409	2 285 715	2 049 549
		13 917 733	6 681 131	949 882	556 581	22 136 700	15 191 815	37 004 315	22 429 527
Collecte de fonds									
Frais directs liés aux activités de collecte de fonds	6	628 175	603 109	—	—	—	—	628 175	603 109
Frais indirects liés aux dons et aux activités de collecte de fonds		1 539 391	1 208 745	—	—	—	—	1 539 391	1 208 745
Sous-total opérationnel		11 750 167	4 869 277	949 882	556 581	22 136 700	15 191 815	34 836 749	20 617 673
Charges									
Salaires, charges sociales et autres rétributions		3 299 818	2 814 151	—	—	—	—	3 299 818	2 814 151
Autres charges de fonctionnement		171 714	234 670	—	—	—	—	171 714	234 670
		3 471 532	3 048 821	—	—	—	—	3 471 532	3 048 821
Partage des charges		—	(106 709)	—	—	—	106 709	—	—
		3 471 532	2 942 112	—	—	—	106 709	3 471 532	3 048 821
Excédent des produits sur les charges avant les contributions		8 278 635	1 927 165	949 882	556 581	22 136 700	15 085 106	31 365 217	17 568 852
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	5	8 158 927	5 801 799	—	—	16 388 431	15 932 998	24 547 358	21 734 797
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		119 708	(3 874 634)	949 882	556 581	5 748 269	(847 892)	6 817 859	(4 165 945)
Soldes de fonds au début		8 260 466	8 793 799	93 612 626	95 738 038	27 142 742	28 649 942	129 015 834	133 181 779
Virements	7 et 8	(2 447 279)	3 341 301	3 641 357	(2 681 993)	(1 194 078)	(659 308)	—	—
Soldes de fonds à la fin		5 932 895	8 260 466	98 203 865*	93 612 626*	31 696 933**	27 142 742**	135 833 693	129 015 834

* Voir note 7.

** Voir note 8.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 817 859	(4 165 945)
Ajustements pour :		
Dons en actions	(718 389)	(740 340)
Perte (gain) à l'aliénation de placements	2 061 199	(1 977 372)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(7 438 455)	5 442 244
	722 214	(1 441 413)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	776 561	(464 094)
Stocks	—	14 918
Autres actifs	54 445	(64 975)
Créditeurs et charges à payer	1 832 447	3 520 574
	2 926 549	1 565 010
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(6 128 699)	1 781 095
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(2 743 032)	3 346 105
Encaisse au début	4 784 924	1 438 819
Encaisse à la fin	2 041 892	4 784 924

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal (la « Fondation ») constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) est une œuvre de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* créée pour recueillir et administrer des fonds pour soutenir la recherche, les soins, l'enseignement, la prévention, la réadaptation et l'évaluation des nouvelles technologies de l'Institut de Cardiologie de Montréal.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

a) Fonds général

Le Fonds général comprend les dons, les legs et d'autres produits ne comportant aucune restriction, les revenus de placement non affectés, de même que les frais d'administration et de gestion de ce fonds. Les contributions versées à l'Institut de Cardiologie de Montréal, à l'exception de celles versées par les Autres fonds, de même que les autres frais, sont également imputés à ce fonds. Ce fonds présente les ressources non affectées.

b) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation est réparti comme suit :

Affectations d'origine externe – Dotation

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne – Autre capital

Provient de virements du Fonds général et des Autres fonds. Ce capital, grevé d'affectations d'origine interne, ne peut être utilisé sans le consentement préalable du conseil d'administration.

c) Autres fonds

Les Autres fonds regroupent le Fonds des Bourses du cœur de la Fondation Elina & Giuseppe Borsellino (le « Fonds des Bourses du cœur »), le Fonds de la campagne Battre au Rythme du Monde (BRM), le Fonds des dons dédiés de la campagne BRM ainsi que le Fonds des dons dédiés de la campagne annuelle et de la campagne Prévenir, Agir et Guérir. Ces fonds comprennent les dons qui doivent être affectés à des projets spéciaux (recherche, agrandissement et aménagement de locaux spécifiques comme des laboratoires, achat d'équipement de haute technologie et création de bourses en vue de former des spécialistes), les dons dédiés à des fins spécifiées par le donateur, de même que les revenus de placement des ressources affectées à ces fonds.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

a) Dons et legs

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses de dons sont mentionnées en note aux états financiers et constatées aux résultats lorsqu'elles sont encaissées.

b) Dons reçus sous forme de biens

Les dons reçus sous forme de biens sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

c) Revenus de placement

Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds général sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation et des Autres fonds sont constatés dans le Fonds général ou dans les Autres fonds selon la nature des affectations stipulées par les donateurs au moment où ils sont gagnés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût. Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs est évaluée à partir de la juste valeur des parts établie par le gestionnaire des fonds. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les produits à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Coût de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Conversion des devises

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans la variation de la juste valeur non réalisée des placements.

Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

Les contributions accordées à l'Institut de Cardiologie de Montréal sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables. L'excédent des sommes approuvées sur les sommes payées ou devenues payables est présenté à titre d'engagement en note aux états financiers.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2024

3. Placements

	2024		2023	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Fonds général				
Encaisse chez le fiduciaire	4 060	4 060	4 520	4 520
Fonds communs de placements à court terme	1 409	1 409	894	894
Actions	—	—	30 710	29 732
Fonds communs d'obligations canadiennes	11 590 570	13 872 329	11 374 328	13 509 506
	11 596 039	13 877 798	11 410 452	13 544 652
Fonds de dotation				
Encaisse chez le fiduciaire	52 110	52 110	80 616	80 616
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en juin 2024 (jusqu'en janvier 2024 en 2023)	610 525	610 525	905 248	905 248
Fonds communs d'obligations canadiennes	28 507 139	32 551 012	23 706 718	27 448 543
Actions et fonds communs d'actions canadiennes	36 253 865	29 204 281	41 478 829	36 900 455
Actions et fonds communs d'actions étrangères	39 423 520	27 683 763	31 251 656	24 406 143
	104 847 159	90 101 691	97 423 067	89 741 005
Intérêts et dividendes courus	139 144	139 144	63 037	63 037
	104 986 303	90 240 835	97 486 104	89 804 042
Autres fonds				
Encaisse chez le fiduciaire	43 745	43 745	36 566	36 566
Bons du Trésor et autres titres à escompte, échéant jusqu'en janvier 2025 (jusqu'en novembre 2023 en 2023)	266 754	266 678	245 839	245 841
Fonds communs d'obligations canadiennes	14 049 142	15 593 212	11 079 781	12 972 257
Actions canadiennes	4 960 182	3 980 653	5 333 496	3 959 603
Actions et fonds communs d'actions étrangères	5 753 762	4 016 599	3 816 503	2 647 823
	25 073 585	23 900 887	20 512 185	19 862 090
Intérêts et dividendes courus	—	—	22 847	22 847
	25 073 585	23 900 887	20 535 032	19 884 937
Total des fonds	141 655 927	128 019 520	129 431 588	123 233 631

Les intérêts et dividendes et la perte à l'aliénation de placements du Fonds général comprennent les revenus tirés des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 427 657 \$ (3 749 370 \$ en 2023), après déduction des honoraires de gestion de 587 407 \$ (416 103 \$ en 2023). La variation de la juste valeur non réalisée du Fonds général comprend également la tranche du gain non réalisée tirée des ressources détenues à titre de dotation d'un montant de 7 063 406 \$ (perte de 3 438 640 \$ en 2023).

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2024

4. Promesses de dons à recevoir

Au 31 mars 2024, la Fondation a des promesses de dons totalisant 55 769 000 \$ pour l'ensemble des fonds, qui s'échelonnent jusqu'en 2040 comme suit :

	\$
2025	13 957 000
2026	12 301 000
2027	11 764 000
2028	10 497 000
2029 et suivants	7 250 000

5. Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal

	2024	2023
	\$	\$
Fonds général		
Exploitation des laboratoires et des projets	3 927 484	4 446 421
Équipement (note 11)	3 156 060	990 447
Prévention	492 573	99 808
Enseignement	582 810	265 123
	8 158 927	5 801 799
Autres fonds		
Dons dédiés	14 945 158	10 645 886
Équipement (note 11)	1 126 458	4 664 347
Exploitation des laboratoires et des projets	311 815	444 856
Bourses	5 000	175 000
Enseignement	—	2 909
	16 388 431	15 932 998
	24 547 358	21 734 797

6. Activités de collecte de fonds

	2024		
	Produits	Charges directes	Montant net
	\$	\$	\$
Total de tous les fonds			
Grand Bal des Vins-Cœurs	1 252 664	541 894	710 770
Tirage des cœurs chanceux	163 649	35 210	128 439
Cœurs battants	70 920	—	70 920
Activités sportives	320 803	23 880	296 923
Autres	477 679	27 191	450 488
	2 285 715	628 175	1 657 540

6. Activités de collecte de fonds (suite)

	2023		
	Produits	Charges directes	Montant net
	\$	\$	\$
Total de tous les fonds			
Grand Bal des Vins-Cœurs	1 067 268	403 155	664 113
Tirage des cœurs chanceux	254 659	42 754	211 905
Cœurs battants	140 411	50 764	89 647
Activités sportives	183 682	18 715	164 967
Autres	403 529	87 721	315 808
	2 049 549	603 109	1 446 440

7. Solde du Fonds de dotation

	2024		
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	9 150 033	84 462 593	93 612 626
Dotations reçues	949 882	—	949 882
Virement du Fonds général*	—	2 447 279	2 447 279
Virement des Autres fonds**	—	1 194 078	1 194 078
Solde à la fin	10 099 915	88 103 950	98 203 865
Composé de :			
Affectations d'origine externe			10 099 915
Affectations d'origine interne			88 103 950
			98 203 865

	2023		
	Dotation	Autre capital	Total
	\$	\$	\$
Solde au début	8 593 452	87 144 586	95 738 038
Dotations reçues	556 581	—	556 581
Virement au Fonds général*	—	(3 341 301)	(3 341 301)
Virement des Autres fonds**	—	659 308	659 308
Solde à la fin	9 150 033	84 462 593	93 612 626
Composé de :			
Affectations d'origine externe			9 150 033
Affectations d'origine interne			84 462 593
			93 612 626

* Le conseil d'administration a autorisé un virement de 2 447 279 \$ du Fonds général au Fonds de dotation (3 341 301 \$ du Fonds de dotation au Fonds général en 2023).

** Le conseil d'administration a autorisé un virement de 1 194 078 \$ des Autres fonds au Fonds de dotation (659 308 \$ en 2023).

Fondation de l'Institut de Cardiologie de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2024

8. Soldes des Autres fonds

	2024				2023
	Fonds les Bourses du cœur	Fonds de la campagne BRM	Fonds des dons dédiés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons	200 000	—	8 302 185	8 502 185	12 868 410
Legs	—	—	11 858 280	11 585 280	2 556 766
Intérêts et dividendes	53 784	565 177	—	618 961	497 592
Gain (perte) à l'aliénation de placements	(753)	397 892	—	397 139	590 797
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	—	522 608	—	522 608	(1 512 159)
Activités de collecte de fonds	—	—	237 527	237 527	190 409
Sous-total opérationnel	253 031	1 485 677	20 397 992	22 136 700	15 191 815
Charges excluant les contributions	—	—	—	—	106 709
Contributions à l'Institut de Cardiologie de Montréal	5 000	1 179 177	15 204 254	16 388 431	15 932 998
	5 000	1 179 177	15 204 254	16 388 431	16 039 707
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	248 031	306 500	5 193 738	5 748 269	(847 892)
Soldes au début	1 912 285	3 642 989	21 587 468	27 142 742	28 649 942
Virements (au) du Fonds de dotation	67 928	(819 234)	(442 772)	(1 194 078)	(659 308)
Soldes à la fin	2 228 244	3 130 255	26 338 434	31 696 933	27 142 742

9. Engagements

La Fondation s'est engagée à verser à l'Institut de Cardiologie de Montréal des montants totalisant 28 387 744 \$ (2 235 738 \$ par le Fonds général et 26 152 006 \$ par les Autres fonds).

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change. La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants :

10. Instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

a) Risque de taux d'intérêt

Les placements en bons du Trésor et autres titres à escompte portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. La Fondation est également liée indirectement à ce risque compte tenu de ses participations dans des fonds communs d'obligations.

b) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions et en fonds communs, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

c) Risque de change

La Fondation détient de l'encaisse en dollars américains totalisant 105 632 \$ CA (82 118 \$ CA en 2023). Elle est donc exposée aux fluctuations des devises.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des participations dans fonds communs détenant des obligations et débetures. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débetures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le fonds commun, ce qui aurait ultimement une incidence sur l'actif de la Fondation.

Politique de placement

La gestion des fonds doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité de placement, ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objet visé est d'optimiser le rendement des fonds en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.) dont les actions combinées pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimal sécuritaires et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

11. Opérations avec les parties liées

Les opérations effectuées avec l'Institut de Cardiologie de Montréal, qui est une partie liée, de même que les soldes débiteurs ou créditeurs afférents à ces transactions, sont présentés distinctement aux états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception d'un montant de 85 041 \$ (654 446 \$ en 2023) inclus dans le poste Débiteurs et d'un montant de 7 829 744 \$ (5 987 080 \$ en 2023) inclus dans le poste Créditeurs et charges à payer.

11. Opérations avec les parties liées (suite)

De l'équipement d'un montant de 2 829 626 \$ (6 711 955 \$ en 2023), acquis par la Fondation au cours de l'exercice et demeurant sa propriété, a fait l'objet d'un loyer à prix de faveur auprès de l'Institut de Cardiologie de Montréal pour la durée de vie utile dudit équipement. Cet équipement, déduction faite du loyer à prix de faveur, est présenté à titre de contribution-équipement.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.